FRC 2. f 10720. 3

Case
fol
FRC
26670

DISCOURS

Prononcé par Mr. DHERBEZ, *Préſident du Directoire du Département des Baſſes-Alpes, le Lundi* 31 *Janvier* 1791, *au Cours des Récollets de la ville de Digne, à l'occaſion de l'inauguration de l'image de la Baſtille.*

CHERS CITOYENS, vous le ſavez tous, depuis des ſiècles la liberté gémiſſoit ſous le poids de l'oppreſſion; l'humanité par-tout abattue, par-tout humiliée levoit triſtement ſes regards vers les Cieux; par-tout le deſpotiſme étendoit ſes chaînes, par-tout des fortereſſes orgueilleuſes atteſtoient ſon empire.

La Baſtille, ce ſombre monument dont M. *Palloy*, Patriote vertueux, offre aujourd'hui l'image à vos regards étonnés & qu'on retrouvoit dans toutes les Provinces, ce Coloſſe inſolent menaçoit à chaque inſtant la liberté expirante, elle étoit l'effroi de la Capitale & la terreur de l'Empire, ces tours hériſſées de canons, ces ponts-levis atteſtoient ſes vengeances; c'eſt dans l'intérieur

THE NEWBERRY
LIBRARY

qu'étoit l'autre où le Ciclope attendoient ſes victimes pour les dévorer. C'eſt du haut de ſes tours que le deſpotiſme dictoit ſes lois où l'intérêt général étoit ſans ceſſe ſacrifié, à l'intérêt particulier, ou l'arbitraire foulant aux pieds toutes les idées du bon & du juſte faiſoit ſervir la puiſſance à l'expoliation & l'expoliation à éterniſer les abus de la puiſſance, c'eſt de là que partoient tous les vices & tous les germes de corruption, c'eſt de là que le Prince vendoit la Magiſtrature, les Magiſtrats la Juſtice, que les Miniſtres vendoient les places, & les hommes en place le peuple; ce ſont les mains du deſpotiſme qui arrachoient à la miſère la chaſteté, à la moleſſe, la liberté; c'eſt dans ce gouffre que venoient ſe perdre les biens, la ſueur des peuples & les générations pour ne laiſſer entrevoir après elles que l'horreur du néant.

Ce tems n'eſt plus, le moment du réveil eſt arrivé, & ce moment a été terrible pour les tyrans; il devoit l'être, le reſſort de la liberté en ſe redreſſant avec force a frappé la main ſacrilège qui la comprimoit, que ne peuvent la juſtice & la liberté? Ce monument que des ſiècles de barbarie avoient à peine porté à la perfection, qui ſembloit braver les tems & les hommes, ſuccombe ſous les efforts du courage & de l'intrépidité de nos Frères de Paris. Ce qui paroiſſoit impoſſible fut l'ouvrage de quelques inſtans, déjà elle n'eſt plus, & là où gémiſſoit jadis l'innocence, on lit aujourd'hui: ICI L'ON DANSE.

Aux horreurs de l'eſclavage ont ſuccédé les beaux jours de la liberté. A ſon aſpect ſe ſont évanouis, ces fantômes de l'orgueil, les vils inſtrumens de la ſervitude, indignes d'en ſupporter l'éclat.

C'eſt avec les premiers rayons de la liberté qu'on vit renaître l'expoſition des droits ſacrés & impreſcriptibles de l'homme qui enfanta cette ſainte & ſublime Conſtitution qui fit pâlir les tyrans. C'eſt ſur les décombres des erreurs antiques qu'eſt élevé le majeſtueux édifice qui fait le bonheur des François & la leçon des Peuples.

J'admire cette chaîne organique qui a pour premier anneau les Municipalités & prend ſon principe dans le gouvernement domeſtique, plus haut je vois les Diſtricts qui les éclaire & les aide de ſes conſeils, au-deſſus d'eux j'apperçois les Départemens qui les embraſſe & affermit leurs pas; je m'éleve juſqu'à l'Aſſemblée Nationale qui en forme le comble. C'eſt de ce foyer de lumière que part la Loi qui éclaire le monde, c'eſt elle qui l'offre au Monarque qui la reçoit & la tranſmet pour imprimer la vie & le mouvement à toute la machine.

C'eſt vous, Citoyens, c'eſt vous qui calculant l'alliage des lumières & des vertus, choiſirez des Magiſtrats amis des lois & de l'humanité, qui ſavent combiner ce que leur majeſté & l'ordre public exigent avec la douceur conciliatrice qui ſait en tempérer la rigueur.

C'eſt vous, Citoyens, qui êtes appelés à choiſir des

Paſteurs deſtinés à vous donner le précepte & l'exemple des vertus religieuſes & politiques. Cherchez dans leur attachement aux Loix de l'État la preuve & le garant de leur vertu ; qu'ils ſoient Prêtres & Citoyens ſoumis aux Loix de l'Empire & aux maximes de l'Evangile, plus jaloux de leur devoir que de leur puiſſance.

Que tout Pontife, tout Prêtre réfractaire ou infidelle au ferment national ſoit exilé du temple de la Patrie comme perturbateur du repos public, comme traître au Dieu qu'il annonce & au Peuple qu'il enſeigne.

Ecartez ces calomniateurs de la Loi, amis du trouble & ennemis de la Religion, qui, ſous le voile de l'hypocriſie ne veulent que perpétuer les abus qui la déshonorent.

Ils ſe ſont évanouis ces ſiècles de barbarie où le fanatiſme ſecouant ſes torches, ſoulevant la piété crédule, armoit le fils contre le père & le père contre le fils, où la Puiſſance ſacerdotale vouloit enchaîner les Peuples & les Rois. Féroces énergumenes, ſachez que la raiſon, la philoſophie ont éteint vos flambeaux & émouſſé vos poignards, le Fondateur du chriſtianiſme n'a point donné à ſes Apôtres le monde à gourverner, mais à conſoler & à inſtruire. Prévaricateurs de la Loi, apprenez que l'oppoſition de la puiſſance ſpirituelle à la puiſſance temporelle n'eſt que le ſophiſme de l'ignorance, une héréſie en politique, un blaſphême en religion.

La conſtitution civile du Clergé a reſpecté le Dogme, elle a rendu à la diſcipline ſa pureté primitive, elle n'a changé que la géographie des Diocèſes. Envain l'erreur & l'intérêt veulent lutter contre ſes diſpoſitions, pour en conteſter la ſageſſe, ou en retarder l'exécution, l'obéiſſance aux Loix doit être la vertu de tous, on ne peut être bon Prêtre ſans être bon Citoyens; l'empire & le ſacerdoce ne ſont point oppoſés. Je ſaiſis avec empreſſément l'occaſion de cette cérémonie publique pour annoncer ſolemnellement, au nom du Peuple, dont je me rends l'organe, & la caution, que dans ſon choix ceux qui ſe ſeront rendus indignes de la Nation ſeront jugés indignes de ſes Autels.

Vous, MONSIEUR, témoin de nos opinions & de nos ſentimens, allez les publier & atteſtez à tous les François & dans tous les Départemens que vous êtes chargé de viſiter, joignez cette miſſion à celle dont vous êtes chargé, elles ſont l'une & l'autre le produit du patriotiſme.

Vous que M. *Palloy* digne & vertueux Patriote nous envoie comme apôtre de la liberté pour être ſon organe & ſon interprête, dites-lui que le patriotiſme & la valeur ont offert ce monument, que le patriotiſme & la reconnoiſſance l'ont reçu; le jour qui l'a vu tomber ce Coloſſe effrayant étoit digne d'un culte particulier. Ce vœu étoit dans nos cœurs, nous l'avons célébré avec tous les François le 14 Juillet 1790; toute la France a rétenti des cris, DE VIVE LA NATION, LA LOI ET LE ROI.

Dites-lui que chaque année à la même époque tous les cœurs assisteront à cette fête civique ; que ces généreux Gardes nationales dignes compagnons d'armes de ceux de Paris viendront y chanter les hymnes de la liberté & les héros vainqueurs de la Bastille ; que ce monument & tous les emblêmes de la générosité du Patriote *Palloy*, seront placés au-dessous de la Bannière des François, les uns pour réveiller l'indignation, nourrir les sentimens d'horreur pour la tyrannie & entretenir le feu sacré de la liberté, comme la Bannière sera le gage de notre amour, de notre union & de notre fraternité, le signe de ralliement autour de notre Constitution.

Dites enfin que nous contractons de nouveau aujourd'hui comme nous contractâmes alors l'engagement de vivre libres ou mourir, que nous en renouvellons le serment & que ce serment ne sera pas vain.

De l'Imprimerie de J. GUICHARD, Imprimeur du Département des Basses Alpes, à Digne 1791.